RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ONISEP L'INFORMATION POUR L'ORIENTATION

Coordinateur / Coordinatrice en MDPH

À l'écoute des personnes en situation de handicap et de leurs familles, le coordinateur ou la coordinatrice en MDPH (maison départementale des personnes handicapées) les accompagne, les informe et les oriente, leur garantissant écoute, soutien et solutions adaptées tout au long de leur parcours de vie.

SOMMAIRE

Le métier

Les études

Emploi et secteur

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 3**

Statuts : **Statut fonctionnaire, Statut salarié**

Synonymes : Coordinateur / coordinatrice démarche handicap, Coordinateur / coordinatrice pôle adultes, Coordinateur / coordinatrice pôle enfants-adolescents

Secteur professionnel : Social

Centre d'intérêt : J'ai le sens du contact



© AzmanL/E+/Getty Images

Le métier

Le coordinateur ou la coordinatrice en MDPH (maison départementale des personnes handicapées) accompagne les personnes en situation de handicap et leurs familles dans leur parcours de vie, qu'il soit scolaire, professionnel ou social, et intervient sur les secteurs adultes ou enfants. Il ou elle assure l'accueil, l'écoute et l'information, oriente vers les interlocuteurs compétents et veille à la qualité des réponses apportées. Il ou elle examine la recevabilité des dossiers, organise l'évaluation des besoins par l'équipe pluridisciplinaire et élabore les propositions de compensation (plans personnalisés de compensation ou de scolarisation). Autre volet de l'activité : préparer et animer les réunions de cette équipe, présenter les dossiers en CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées) et suivre la mise en œuvre des décisions prises. Dans les situations complexes, il lui faut coordonner les synthèses et proposer des plans d'accompagnement global. Le coordinateur ou la coordinatrice joue aussi un rôle de conseil technique auprès des agents de la MDPH et des partenaires extérieurs (associations, établissements médico-sociaux, Éducation nationale, professionnels de la santé ou de l'insertion professionnelle). Il ou elle développe et anime des partenariats, assure une veille juridique, réalise des bilans d'activité et suit les statistiques. Il peut aussi lui arriver de représenter la MDPH dans diverses instances et gérer les listes d'attente en établissements spécialisés. Les coordinateurs MDPH se spécialisent aussi dans la gestion des contentieux liés au handicap. Leurs actions reposent alors sur le suivi des dossiers complexes, le conseil et la réorientation vers les bons organismes lorsque cela est nécessaire. Ce métier exige le respect du secret professionnel, des compétences d'analyse et de synthèse, un sens aigu du partenariat, des qualités relationnelles et une solide expérience du champ du handicap.

Les études

Après le bac

3 ans pour préparer un DE (diplôme d'État) assistant de service social, éducateur spécialisé, conseiller en économie sociale et familiale... nécessaire pour présenter le concours d'assistant territorial socio-éducatif (catégorie B) de la fonction publique territoriale. Ou pour obtenir une licence (en droit, en administration publique, en sciences sanitaires et sociales...) ou une licence professionnelle (en intervention sociale...). 5 ans pour devenir professeur des écoles, de collège ou de lycée, via un master, suivi d'un CAPPEI (certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive).

Emploi et secteur

Secteur

Social

Pour aller plus loin

Centre d'intérêt

J'ai le sens du contact →

Autres métiers à découvrir

Instructeur pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles

Conseiller technique en accessibilité

Transcripteur-adaptateur

Moniteur d'atelier

Job coach (conseiller en emploi accompagné)